



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/89/18

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 07 MARS 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 1er mars 2018

DIFFUSION

M Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Barazzzone
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Dokumentation

Concerne : Réalisation de la mutation parcellaire, selon le dossier de mutation N° 5/2017 (annexe H) dans le périmètre du PLQ N° 29786 de Genève, section Eaux-Vives, et des futures parcelles N°s 3540, 3541 et 3539 de Genève, section Eaux-Vives, propriétés de la Ville de Genève

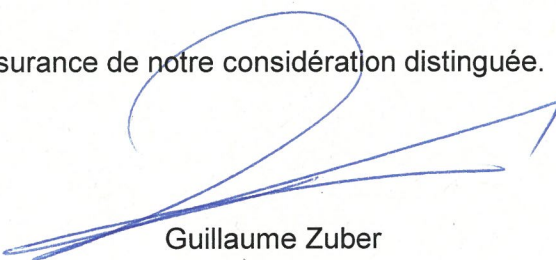
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 6 février 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Registre foncier
- Direction des affaires fiscales
- Direction de la mensuration officielle
- Office cantonal du logement et de la planification foncière

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Direction de la gestion et valorisation de l'office des bâtiments

Date réelle d'affichage : 15 février 2018
Date légale d'affichage : 15 février 2018
Fin délai référendaire le : 27 mars 2018